

Les métiers de l'information et de la communication en Bretagne

Crédit photo : Onisep - Jérôme PALLÉ, Alain POTIGNON

Une palette de métiers

Les métiers de l'information et de la communication regroupent l'ensemble des professions liées à la production, à la collecte, à la sélection, au traitement et la diffusion d'information. Ils recouvrent une multitude de profils : des bibliothécaires aux journalistes, en passant par les archivistes, les documentalistes, ou les chargé(e)s de communication.

Leur fonction principale consiste à faciliter la transmission d'information. Selon le métier exercé, ils/elles seront chargé(e)s de rédiger des articles, gérer des fonds documentaires ou d'archives, faire de la veille ou de la médiation auprès du public.

Ils/elles peuvent travailler dans de multiples secteurs d'activités : administrations, grandes entreprises, agences de communication, bibliothèques, associations...

De nouvelles compétences requises

L'information est présente partout. Les supports d'information et de communication se diversifient avec le développement des outils numériques dont le web et la téléphonie mobile.

Les conditions d'exercice ont profondément changé : travail à distance, participation des usagers à l'élaboration du contenu, information "brute" accessible par tous, dématérialisation des informations, réseaux sociaux... De nouveaux métiers apparaissent : gestionnaire de médias sociaux, curateur(trice) de contenu, data journaliste, community manager...

Le nombre de postes proposé annuellement en Bretagne reste, toutefois, relativement modeste.

3 900
professionnels
en Bretagne

POINTS DE REPÈRES

287 offres d'emploi confiées à Pôle emploi en 2013 en Bretagne

56% des offres sont des emplois de plus de 6 mois

et près de 50% sont ouvertes aux débutants

Source : Pôle emploi 2013

Les principaux secteurs d'exercice

Edition et imprimerie de journaux	1 100*
Administration publique	600
Enseignement	380
Edition de revues et périodiques	240
Gestion des bibliothèques et archives	150

* Note de lecture : 1 100 professionnels de l'information et de la communication travaillent dans le secteur de l'édition et de l'imprimerie de journaux.

Source : INSEE - EAR 2010



LES MÉTIERS DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Journaliste, attaché(e) de presse, chargé(e) de communication, documentaliste... Les professionnels de l'information et de la communication vivent depuis quelques années une véritable révolution technologique. Le tout numérique remplace le papier et il faut s'adapter aux évolutions très rapides des outils. Le journalisme se cherche un nouveau modèle économique avec Internet, la communication doit s'adapter aux nouveaux outils et la documentation passe, avec le numérique et Internet, dans une autre dimension avec des ressources sans limites.

Avoir
une bonne
expression
écrite et orale

Maîtriser
les outils de
l'information
et de
communication

Journaliste

Le/la journaliste recueille des informations en réalisant des enquêtes, des recherches documentaires, des reportages et des interviews. Il/elle les vérifie, les met en forme et les transmet au public sur des supports divers (radio, télé, presse écrite, internet...). Qualités requises : une bonne culture générale, des qualités rédactionnelles, de l'aisance dans les relations humaines, une curiosité toujours en éveil et dans certains secteurs beaucoup de débrouillardise. Les conditions de travail sont très diversifiées selon les spécialités journalistiques et les lieux d'exercice.

Chargé(e) de communication

L'activité d'un(e) chargé(e) de communication varie en fonction de sa mission, communication externe ou interne. Le/La chargé(e) de communication externe (relations publiques, attaché de presse...) est en contact avec l'extérieur, notamment les médias, et met en musique les messages que l'entreprise souhaite transmettre au public. Il/elle peut être amené(e) à gérer des situations de crise : accidents, produits défectueux... Le/la chargé(e) de la communication interne favorise la circulation de l'information au sein de l'entreprise (bulletin d'information interne, formation à la culture de l'entreprise...).



Documentaliste

Le/la documentaliste est un(e) spécialiste de la veille, du traitement et de la diffusion de l'information. Formé(e) aux techniques documentaires, il/elle recherche et sélectionne l'information utile à son entreprise. Il/elle sélectionne et analyse l'information à partir de tous supports : presse, ouvrages, outils multimédias, sites Web, réseaux sociaux... Son rôle est de l'analyser, la classer, la conserver (le plus souvent dans des bases de données) et la diffuser. Le/la documentaliste doit posséder le sens de la pédagogie, de l'écoute et du travail en équipe. Les mutations technologiques ouvrent à de nouveaux emplois - tels que veilleurs en e-réputation, knowledge managers, records managers... recherchés par les entreprises.

Liens utiles : www.onisep.fr
www.adbs.fr

Fiche métier de Pôle emploi : www.pole-emploi.fr

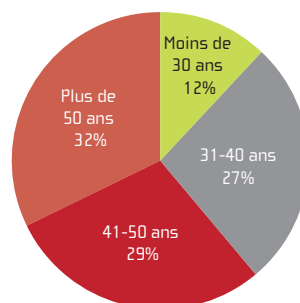
POINTS DE REPÈRES

89% ont un emploi à durée indéterminée (non salarié, fonctionnaire ou CDI) :

👉 62% parmi les **moins de 30 ans**

75% sont employés à temps plein

1 actif sur 8
a moins de 30 ans



58%

de femmes

LES FORMATIONS DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (1/2)



Des formations post Bac

Des formations accessibles à tous *(scolaires, apprentis mais aussi demandeurs d'emploi et salariés)*

Il existe de nombreuses formations allant du Bac +2 à Bac +5 permettant de travailler dans l'information et la communication. Quel que soit le métier ou le niveau de formation visé, les futurs professionnels doivent être capables de s'adapter très rapidement aux évolutions technologiques et renouveler leurs pratiques. La qualification minimale pour travailler dans la communication est une formation de niveau Bac + 2.

BTS Communication

La formation apporte aux étudiants une véritable culture de la communication : psychologie et histoire de la communication, expression visuelle, aspects sociaux et culturels de la communication... Ils apprennent aussi à concevoir et réaliser un produit de communication (document, film, blog, événement...) à partir de la demande d'un client et de l'analyse des besoins des cibles de la communication. Une partie de la formation est consacrée à la gestion des relations commerciales avec les annonceurs et les prestataires.

DUT Information-Communication option journalisme

Ce DUT est une des douze formations reconnues par la convention collective des journalistes. Les étudiant(e)s apprennent à mettre en perspective les événements, à choisir les outils, techniques et supports de communication en fonction des publics visés. Ils/elles apprennent les différents genres journalistiques, les exigences spécifiques à chaque média, le processus d'édition et à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Ils/elles apprennent aussi à faire des prises de vue et à exploiter les images.

DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation

Ce DEUST forme aux techniques de traitement documentaire (imprimé et numérique), à la recherche d'information et à la gestion des systèmes documentaires. La formation apporte aussi une culture importante dans ce secteur, dans la sensibilisation à l'environnement culturel, institutionnel et médiatique des bibliothèques et des centres de documentation.

Les diplômé(e)s peuvent rejoindre une Licence en 2^e ou 3^e année (Infocom ou autre) ou s'insérer en tant que documentaliste. La formation prépare aussi aux concours de niveau Bac +2, dans la fonction publique d'Etat ou territoriale.

VRAI / FAUX

"Ces métiers nécessitent
des compétences en
informatique ?"

VRAI

Le développement du numérique a modifié les pratiques professionnelles, il faut désormais maîtriser les outils du Web et les supports multimédia, gérer des fonds documentaires en ligne, utiliser les réseaux sociaux...

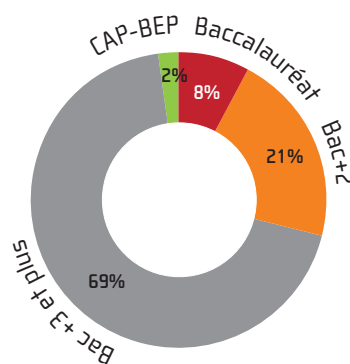
Liens utiles : www.nadoz.org
www.gref-bretagne.com

POINTS DE REPÈRES

Après un BTS Communication,
80% des étudiant(e)s poursuivent leurs
études vers une Licence pro ou un Master.

Source : Enquête IVA 2014 - Rectorat de Rennes

Niveaux de diplôme des moins de 30 ans*



Source : INSEE - EAR 2010 - hors étudiants et apprentis

LES FORMATIONS DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (2/2)



Concernant les formations diplômantes et qualifiantes, la plupart sont accessibles au titre du Congé Individuel de Formation ou prochainement dans le cadre du Compte personnel de formation (CPF) qui sera mis en œuvre à partir de 2015 pour les salariés et les demandeurs d'emploi.

Par ailleurs, l'information circule de plus en plus vite. Les professionnels de l'information communication doivent donc adapter leurs pratiques et développer de nouvelles compétences de façon permanente. Les formations de courte durée offrent de multiples possibilités, dans le cadre de la formation continue, d'actualiser ses connaissances ou d'acquérir de nouvelles techniques.

Certains emplois ne sont accessibles qu'après avoir réussi un concours d'entrée. Il s'agit notamment des métiers de professeur(e) documentaliste, d'assistant(e) bibliothécaire, de bibliothécaire ou de conservateur(trice).

Quelques exemples de préparation aux concours de la fonction publique

Cycle préparatoire aux concours des bibliothèques (catégorie A)

Cette formation s'adresse à des étudiants ayant au moins une licence. Elle vise à les préparer aux concours de conservateur(trice) de bibliothèque ou de bibliothécaire d'Etat ou de la fonction publique territoriale. Après obtention les titulaires peuvent accéder à des postes à responsabilité : responsable de fonds documentaires, responsable des ressources numériques...

Master Métiers de l'éducation et de la formation Spécialité documentation et métiers de l'enseignement

Cette formation vise à développer des compétences en techniques documentaires, mais aussi pédagogiques et éducatives afin de préparer le concours du CAPES et devenir professeur(e) documentaliste dans un collège ou un lycée. Elle est accessible aux personnes titulaires d'une licence.

Liens utiles : www.formation.gref-bretagne.com
www.mcp.cncp.gouv.fr

VRAI / FAUX

"Des métiers relationnels ?"

VRAI

Quel que soit le métier exercé (archiviste, bibliothécaire, documentaliste ou journaliste), ces métiers sont basés sur le contact et l'échange. Ces professionnels travaillent avec et pour les autres afin de répondre aux demandes d'information. Certains métiers nécessitent de se déplacer pour aller à la rencontre des autres. D'autres sont plus sédentaires.

QUI PEUT VOUS RENSEIGNER ?

Les Points d'accueil des Maisons de la formation professionnelle.

Constitués des CIO, Missions locales, PI, le Fongecif, Pôle emploi..., ils sont situés partout en Bretagne.

Pour trouver un Point d'accueil MFP
près de chez vous : www.seformerembretagne.fr

Les autres métiers liés à l'information et à la communication

- Agent(e) de publicité
- Interprète - traducteur(trice)
- Maquettiste
- Illustrateur(trice) - graphiste
- Chargé(e) PAD - DAO
- Imprimeur(se).